

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée- de- la- Gatineau
Municipalité de Messines

Procès- verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Messines, tenue le lundi 2 mars 2009, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sise au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Gilles Jolivette, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller
M. Jim Smith, directeur général et secrétaire trésorier

Absence motivée :

Mme. Francine Jolivette, conseillère
M. Roger Kenney, conseiller

Présence dans la salle : 2 personnes

Ouverture de l'assemblée

Le maire, ayant constaté qu'il avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00 heures. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R0903-062

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants :

- 11.1 Modifier la résolution R0902-058
- 11.2 Démission du conseiller monsieur Gilles Jolivette

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Vérification du quorum
 - 1.3 Ouverture de l'assemblée par le maire
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
2. Mot du maire
3. Période de questions
4. Adoption du procès verbal de l'assemblée antérieure
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 février 2009
 - 4.2 Suivi des procès verbaux
5. Communication et statistiques
 - 5.1 Rapport d'activité et vérification des téléavertisseurs – pour le mois de janvier 2009
 - 5.2 Statistiques 911 – pour le mois de janvier 2009
6. Présentation des comptes et rapports
 - 6.1 Rapport des dépenses du Directeur général/ secrétaire- trésorier
 - 6.2 Présentation des comptes dus au 24 février 2009
 - 6.3 Présentation des comptes payés au 24 février 2009
 - 6.4 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 24 février 2009
 - 6.5 Caisse populaire – Relevé de compte pour la période finissant le 14 février 2009
 - 6.6 État des activités financières – suivi du budget 2009

7. Formulation de règlement – aucun item
8. Ressources humaines
 - 8.1 Nomination d'un inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement pour la période du 30 mars au 30 octobre 2009
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Adjudication d'un contrat pour le service de nivelage pour les années 2009, 2010 et 2011
 - 9.2 Corporation du Transport Adapté Vallée-de-la-Gatineau – quote- part 2009
 - 9.3 Modification de la résolution 2008-10-8146 « Autorisation d'achat de jardinières pour l'été 2009
 - 9.4 Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2009-2010
 - 9.5 Demande de subvention dans le cadre du programme Volet II
 - 9.6 Télécom Multi-services – contrat de service du système téléphonique du bureau municipale
 - 9.7 Georges Lafontaine auteur – sollicitation pour l'achat de son nouveau roman L'orpheline
 - 9.8 Association de sauvetage de la Haute-Gatineau – contribution financière 2009
 - 9.9 Autorisation d'achat d'un système haut parleur de monsieur Denis Maurice
 - 9.10 Appui à la demande d'aliénation demander par madame Louise Lacroix auprès de la C.P.T.A.Q.
10. Correspondance
 - 10.1 MRC – ordre du jour, séance régulière du conseil tenu le 17, février 2009 à Gracefield
 - 10.2 MRC – procès-verbal de la séance régulière du conseil tenu le 20 janvier 2009 à Gracefield
 - 10.3 La municipalité et la bibliothèque de Bouchette – invitation au lancement officiel du roman L'orpheline de l'auteur George Lafontaine
 - 10.4 Ville de Maniwaki – Accusé réception de la résolution R0902-034
 - 10.5 Commission municipale du Québec – dossier de demande d'exemption des taxes foncières par la Fondation de L'abbé Guy Pomerleau
 - 10.6 Radio C.H.G.A. – demande de collaboration
 - 10.7 Gouvernement du QC – investissement 2009-2010 – réseau routier Messines
 - 10.8 M.E.L.S. – Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2009-2010
 - 10.9 Ateliers franc- québécois de la coopération décentralisée
 - 10.10 Le Conseil national des aînés
 - 10.11 MMQ – ristourne – votre part de l'enveloppe de 3 000 000 \$
 - 10.12 FCM – Prix des collectivités viables
 - 10.13 MRC – avis public règlement 2009-205
 - 10.14 MRC – avis public règlement 2009-203
11. Varia
12. Période de questions
13. Clôture et levée de l'assemblée

PROCÈS VERBAUX

R0903-063

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 février 2009

Les membres du conseil ont préalablement reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 2 février 2009.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Gilles Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal suite à la correction à la résolution R0902-058 : La note au procès-verbal devra être supprimée, il ne doit apparaître aucune note au procès-verbal pour cette résolution

COMPTES ET RAPPORTS

R0903-064

Rapport des dépenses du Directeur général / secrétaire trésorier au 24 février 2009

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, règlement délégrant certains pouvoirs d'autorisation des dépenses et de passer des contrats au Directeur général / secrétaire- trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses engagées par le Directeur général / secrétaire- trésorier pour la période du 24 janvier 2009 au 24 février 2009 est de 5 495.90\$;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier pour la période du 24 janvier 2009 au 24 février 2009 a été transmis aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une approbation de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposée pour la somme de 5 495.90 \$.

R0903-065

Pour accepter la liste des comptes dus au 24 février 2009

La liste des comptes dus pour la période du au 24 janvier au 24 février 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des comptes dus pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour un total de 20 317.41 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-066

Pour accepter la liste des comptes payés au 24 février 2009

La liste des comptes payés pour la période du 24 janvier 2009 au 24 février 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les comptes payés pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour la somme de 66 720.30 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-067

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct au 24 février 2009

La liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 24 janvier 2009 au 24 février 2009 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les salaires payés par dépôt direct pour la période mentionnée ci-dessus et ce pour la somme de 22 588.04 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE - **Aucun item**

RESSOURCES HUMAINES

R0903-068

Nomination d'un inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement pour la période du 30 mars au 30 octobre 2009

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Guy Carignan pour la prochaine période estivale à titre d'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, soit pour la période du 30 mars au 30 octobre 2009, que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (c) du contrat de travail présentement en vigueur pour les employés du département de l'urbanisme.

Que monsieur Carignan touchera une rémunération pour ses services selon le 3ième échelon pour son poste tel qu'établi pour l'année 2009.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

AFFAIRES NOUVELLES

R0903-069

Adjudication d'un contrat pour le service de nivelage pour les années 2009, 2010 et 2011

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 936 du Code municipal du Québec, la municipalité a obtenu des soumissions auprès de deux différents entrepreneurs pour son contrat de nivelage 2009, 2010 et 2011;

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposé par monsieur Norbert Lefebvre de Bouchette était conforme à tout point de vu au devis de soumission numéro 09-001, intitulé « SERVICE DE FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE AVEC OPÉRATEUR POUR LES FINS D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'ÉTÉ »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'accorder le contrat de nivelage, selon les termes décrits dans le devis de soumission numéro 09-001 pour la période 2009, 2010 et 2011 au plus bas soumissionnaire monsieur Norbert Lefebvre de Bouchette et ce, à un taux horaire de 48.70 \$ en plus des taxes applicables

Extrait du procès-verbal – ouverture de soumission
18 février 2009

Soumission # 1.	-	Normand Garneau	54.00 \$/ heure
Soumission # 2	-	Norbert Lefebvre	48.70 \$/ heure

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-070

Corporation du Transport Adapté Vallée-de-la-Gatineau – quote-part 2009

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la quote-part pour le service de transport adapté pour l'année 2009 au montant de 6 105.00 \$, selon les échéanciers établi tel que suit à savoir :

1 ^{er} versement dû le 30 mars 2009	-	3 053.00 \$
2 ^e versement dû le 30 juillet 2009	-	3 052.00 \$

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-071

Modification de la résolution 2008-10-8146 « Autorisation d'achat de jardinières pour l'été 2009 »

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2008-10-8146, le conseil a octroyé un contrat à la Ferme Fructus de Kazabazua pour l'achat de cinquante (50) jardinières, géraniums cascades, de couleur rose et rouge au prix de 54.99 \$/ l'unité, en plus des taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'en date du lundi le 23 février 2009, le propriétaire de la Ferme Fructus a avisé la municipalité que son entreprise ne serait pas en mesure de fournir les jardinières commandées pour l'été 2009;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel du propriétaire Stéphane de la Ferme Fructus, le directeur général a fait des approches auprès du Dépanneur le Val-Guertin et du Marché Richelieu de Messines pour la fourniture de jardinières pour l'été 2009;

CONSIDÉRANT QUE seul le Marché Richelieu a fait parvenir un prix pour la fourniture de jardinières pour l'été 2009;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de fourniture de cinquante (50) jardinières, géraniums cascade, de couleur rose et rouge du Marché Richelieu de Messines et par conséquence autorise l'achat des cinquante (50) jardinières aux coûts de 60.00 \$/ chacune, en plus des taxes applicables.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0903-072

Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2009-2010

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite renouer avec son programme d'ensemencement de truites arc-en-ciel du lac Heafey et par conséquent souhaite bénéficier du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, monsieur Jim Smith, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau, ainsi que le volet relève.

Qu'un montant maximal de 1000 \$ soit autorisé pour fin d'achat de truites arc-en-ciel à être ensemencées dans le cadre de l'activité « La Fête de la pêche » qui se déroulera le 13 juin prochain au Lac Heafey.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0903-073

Demande de subvention dans le cadre du programme Volet II

CONSIDÉRANT QUE le conseil local travail présentement sur un projet de construction d'un complexe sportif (patinoire sur dalle de béton, skatepark, tennis) à être érigé sur le terrain du Centre multiculturel;

CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure voulue permettra aux citoyens de la municipalité de Messines d'avoir accès à des installations sportives modernes, conformes et sécuritaires, ces infrastructures contribueront à la bonne santé physique de ses utilisateurs, ainsi qu'à l'enseignement de diverses disciplines pratiquées;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de réalisation du projet sont évalués à plus de 400 000 \$ et sans la contribution du milieu ce projet ne pourrait se réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que son projet de construction d'un complexe sportif est admissible à une subvention Volet II et ce, selon l'article 3) Les activités admissibles : « l'établissement ou l'amélioration d'infrastructures à des fins récréatives ou éducatives »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest
Il est résolu à l'unanimité

De mandater le directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Jim Smith, de présenter au nom de la municipalité de Messines une demande de subvention dans le cadre du

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II 2009-2010 et ce pour le projet de construction d'un complexe sportif.

Que le montant de la subvention demandé représente 10 % du coût total du projet, soit d'un montant de 40 000 \$.

R0903-074

Télécom Multi-services – contrat de service du système téléphonique du bureau municipal

Sur une proposition de Sylvain J. Forest
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général de signer au nom de la municipalité le renouvellement du contrat de service du système téléphonique du bureau municipal avec l'entreprise Télécom Multiservices d'Aumond pour la période du 24 janvier 2009 au 23 janvier 2010, pour la somme de 458.27 \$ incluant les taxes applicables.

ET par conséquence autorise le paiement de celle-ci.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-075

Georges Lafontaine auteur – sollicitation pour l'achat de son nouveau roman L'orpheline

Sur une proposition de Paul Gorley
Appuyée par Marcel St-Jacques
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de deux (2) copies du nouveau roman L'orpheline, écrit par l'auteur messinois George Lafontaine et ce, aux coûts de 28 \$ la copie.

QUE les deux copies du roman soient mises à la disposition des utilisateurs de la bibliothèque municipale de Messines.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-076

Association de sauvetage de la Haute-Gatineau – contribution financière 2009

Sur une proposition de Sylvain J. Forest
Appuyée par Paul Gorley
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une contribution financière à l'Association de sauvetage de la Haute-Gatineau pour l'année 2009, dont celle-ci offre le service d'intervention d'urgence, plus particulièrement au niveau des désincarcérations d'accidents de la route sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau, pour un montant de 200 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-077

Autorisation d'achat d'un système de haut parleur de monsieur Denis Maurice

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un système de son portatif, soit un ensemble de deux haut-parleurs, d'un amplificateur et d'un microphone, de monsieur Denis Maurice de Messines, pour la somme de 200.00 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0903-078

Appui à la demande d'aliénation demandée par madame Louise Lacroix auprès de la C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines a reçu de Me Michel Blais notaire agissant à titre de mandataire pour madame Louise Lacroix dans un dossier auprès de la

C.P.T.A.Q. et ce, afin de régulariser une question d'empiétement du chalet de la demanderesse sur la propriété de son voisin monsieur Christos Maris;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation de la commission permettra à la demanderesse d'acquérir une parcelle de terrain de son voisin monsieur Maris et par conséquent de régulariser la situation et ce, sans empiétement additionnelle dans la zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la demande de la demanderesse est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité de Messines, présentement en vigueur dans ce secteur.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines appui madame Louise Lacroix dans sa démarche auprès de la Commission de protection des terres agricoles du Québec.

Le conseiller monsieur Gilles Jolivette s'adresse à l'assemblée et informe celle-ci qu'il a vendu sa propriété sis au 98, Sentier du Petit lac des Cèdres et en plus, qu'il ne réside plus sur le territoire de la municipalité, ce dernier dépose au directeur général une lettre de démission de son poste de conseiller au siège numéro 2.

R0903-079

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Gilles Jolivette,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire à 19h50.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire trésorier